

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

L'immeuble le Carré « *doit devenir* *un symbole* »

Dossier page 2

Avec la rénovation de l'immeuble International, l'agglomération veut répondre aux besoins des entreprises.



TRAPPES CAFARDS, ACCESSIBILITÉ ET RATS : LE BAILLEUR VALOPHIS RÉPOND

Actu page 8



MAGNY-LES-HAMEAUX

Appel d'offres imminent pour la plaine de Chevincourt

Actu page 6



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le futur écrin du spectacle vivant va commencer à sortir de terre

FORMATIONS EN APPRENTISSAGE

- **BÂTIMENT & EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**
BTP et écoconstruction
 - **TRAUVS PUBLICS ET GÉNIE CIVIL**
Aménagement des infrastructures et réseaux
 - **CONNECTIVITÉ & RÉSEAUX THD**
Métiers de la "smart city" et des réseaux très haut débit (fibre optique)
 - **ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
Électricité, domotique, chauffage et génie climatique
 - **MANAGEMENT, GESTION, ENTREPRENEURIAT, COMMERCIAL**
Gestion, administration, management de l'entreprise

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'immeuble le Carré « doit devenir un symbole »

Attractivité, économies, qualité de vie. Les attentes sont multiples concernant l'immeuble le Carré, anciennement International, appelé à devenir un symbole de développement économique.



AKERA DÉVELOPPEMENT

Saint-Quentin-en-Yvelines affiche l'ambition de faire du Carré un bâtiment « design et moderne ».

Des grues qui s'élèvent vers le ciel et l'ébauche d'une façade blanche vitrée. Depuis plus d'un an déjà, le chantier de l'immeuble le Carré, anciennement « L'International », s'est intégré dans le paysage saint-quentinois. Situé avenue des Prés, à deux pas de la gare de Montigny-le-Bretonneux, et entamé fin 2017, il devrait coûter environ 60 millions d'euros et l'ensemble du projet doit prendre fin au début de l'année 2020. Le bâtiment est positionné sur un terrain vendu par SQY aux promoteurs Akera et Pierre Etoile en 2017. Le projet sur ce terrain, qui présente la particularité de mêler rénovation et reconstruction, prévoit une partie bureau, orientée vers l'avenue des Prés, et une partie habitations, juste derrière.

La partie bureau, acquise en 2017 par le promoteur Akera et revendue à la société Primodial Reim, sera

Selon le vice-président du promoteur Akera, le gros œuvre est achevé, les façades sont construites à 90 % et les équipements intérieurs achevés à 60 %.

elle-même divisée en deux pôles reliés par des passerelles vitrées et reposant sur un même hall d'entrée. Une grande partie du bâtiment a d'ores et déjà été louée à Expleo (ancien Assystem Technologies, entreprise d'accompagnement dans la transformation numérique, Ndrl). Les attentes d'Akera et de Saint-Quentin-en-Yvelines concernant ce nouvel immeuble du parc immobilier sont nombreuses. Bâtiment historique transformé en pôle d'économie design et fonctionnel, « il doit devenir un symbole représentatif du développement économique de l'agglomération, selon Anne Fahy, directrice adjointe au développement économique de

SQY, et répondre à l'évolution des besoins des entreprises qui s'installent sur le territoire. »

Le poids du symbole est déterminant, pour les artisans du projet : « C'est un immeuble qui date de 1976, explique Philippe Rayé, vice-président du promoteur Akera. C'est le premier grand immeuble de bureaux de la Ville nouvelle, le premier investissement. » Le promoteur s'estime heureux d'avoir mis la main sur « la plus belle adresse de Saint-Quentin-en-Yvelines, [...] qui domine par sa hauteur les autres bâtiments du paysage ».

C'est pour garder l'âme du bâtiment que le chantier comprend une large partie rénovation, et une partie reconstruction plus restreinte. « Si on le démolit, on efface son histoire », plaide Philippe Rayé. Pour marquer le tournant, le nom de l'immeuble a

été changé en « le Carré », en référence à sa forme.

Si le bâtiment a représenté dans les années 1970 l'essor économique de la Ville nouvelle, il est aujourd'hui appelé à répondre aux besoins d'une nouvelle génération d'entreprises intéressées par une installation à SQY. « L'immeuble avant les travaux était en perte de vitesse, car il ne correspondait plus à la demande des entrepreneurs, il était vieillissant », explique Anne Fahy. Selon Philippe Rayé, les bureaux « étaient obsolètes, mal isolés, et il y avait des traces d'amiante sur les façades. »

Après le rachat en 2017 du terrain à Saint-Quentin-en-Yvelines et le

« Les études pour le bâtiment ont commencé dès 2014, explique le vice-président d'Akera. Et les travaux ont commencé en 2017. Aujourd'hui, on n'est pas vraiment en avance mais le gros œuvre est achevé, les façades sont construites à 90 % et les équipements intérieurs achevés à 60 %. » Le pôle « bureaux », d'une superficie d'environ 21 000 m², sera divisé en deux « îlots » en forme de L, d'environ 10 000 m² chacun, attenants à l'avenue des Prés.

prennent en compte la dépense énergétique, la pollution, les déchets, la consommation d'eau et l'écologie.

Pour Anne Fahy, mettre le bâtiment au diapason des besoins réels pourrait passer par des capteurs, indicatifs de l'activité réelle : « On se rapproche du bâtiment intelligent », se réjouit-t-elle. La directrice adjointe au développement économique de SQY identifie trois défis majeurs pour le Carré : le défi numérique, avec une connexion performante et des conditions adaptées attractives pour les entreprises innovantes dans le secteur, le défi environnemental et le défi de qualité de vie urbaine des employés qui y travailleront, et évolueront dans le quartier de la gare, regroupant habitations et bureaux.

« Il faut qu'ils puissent accéder aux services autour, soulève-t-elle, pouvoir faire leurs courses, un footing entre midi et deux, avoir un accès aux soins médicaux et aux transports en commun. On voit bien que les attentes vont vers des quartiers d'affaires où on peut vivre. » Pour entretenir ce mix entre quartier d'habitations et quartier

« Répondre aux nouveaux besoins des entreprises »

Divisibles chacun en quatre îlots de bureaux, ils seront liés entre eux par des passerelles vitrées et posés sur un hall principal. « Le hall s'étendra sur deux étages, détaille Philippe Rayé. Il comprendra un restaurant d'entreprises, un foyer... » L'accès aux étages, se fera par des ascenseurs avec vue panoramique sur les environs. « L'ambition est de donner un côté design et moderne au bâtiment, continue le vice-président d'Akera. De faire un lieu agréable à vivre. » La construction de cette partie du projet devrait être terminée durant l'été 2019.



LAGAZETTE DE SOY

Le chantier prévoit une partie bureaux, orientée vers l'avenue des Prés, et une partie habitations, juste derrière. Il devrait prendre fin début 2020.

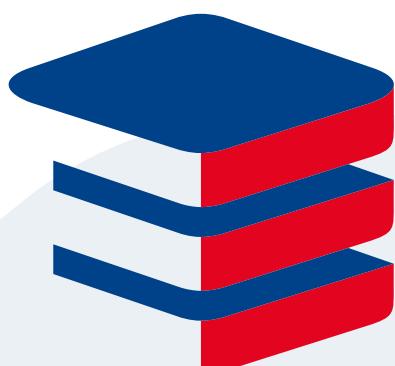
Pour le promoteur, offrir une réponse adaptée aux entreprises qui installeront leurs locaux dans le Carré passe également par la mise à disposition d'un bâtiment adapté aux usages modernes et à la consommation énergétique responsable, pour optimiser les coûts des entreprises : « Le Carré disposera d'une quadruple certification au niveau énergétique et environnemental, c'est très rare. »

Le bâtiment sera ainsi certifié Breeam (Building research establishment environmental assessment method) au niveau « Très bien », Leed (Leadership in energy and environmental design) au niveau « argent », HQE (Haute qualité environnementale) au niveau « excellent », et BBC renovation, qui

d'affaires, les artisans du projet ont choisi de faire figurer sur les plans du site un bâtiment d'habitats, prévu par le promoteur Pierre Etoile pour être livré début 2020.

Ce dernier, d'une superficie de 9 000 m² en grande partie reconstruits, sera nommé « New wave », en référence aux balcons en forme de vague qui garniront sa façade. Il sera composé de 133 logements de taille variable, allant de 187 000 euros à 365 000 euros. « 60 % des logements vendus sont en accession, explique Philippe Rayé, c'est gratifiant car cela veut dire que les particuliers ont envie d'y habiter. 25 % sont des logements sociaux et le reste est vendu à des investisseurs. » Cette partie logements sert également à équilibrer l'équation financière du bâtiment. ■

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.



EUROVIA

VINCI

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr



ÉLANCOURT

L'entrée du quartier des Petits prés va profondément changer

La municipalité compte démarrer en juin ses travaux de désenclavement des Petits prés. La voie d'accès par l'avenue du 8 mai 1945 affichera un tout nouveau visage une fois le projet achevé.



En juin, la municipalité va débuter des travaux qui vont sensiblement changer les abords et la traversée piétonne du quartier des Petits prés. Les objectifs affichés par la Ville avec ce projet estimé à environ 1,1 million d'euros sont notamment de désenclaver ce quartier en modifiant son accès par l'avenue du 8 mai 1945, sécuriser la traversée de ce boulevard, aménager un cheminement piéton à travers le quartier, agrandir la cour de l'école maternelle, ainsi que créer deux petits espaces verts et un parking public.

Marquer l'entrée du quartier

« Ce quartier des Petits prés est très enclavé », rappelle d'emblée Bernard Desbans (LR), adjoint élancourtois à l'urbanisme et aux travaux, joint par téléphone à propos de ce projet. L'une des premières mesures pour mettre fin à cette situation va concerner l'accès au quartier par le rond-point depuis l'avenue du 8 mai 1945, qui va être entièrement redessiné. « Il fallait que par ce rond-point, on ait une entrée forte qui marque l'entrée du quartier et le désenclave, donc on va désaxer l'entrée actuelle pour donner plus de visibilité sur les bâtiments », explique l'élu.

Le long de cette nouvelle voie d'accès, un parking public de 30 places va être créé, à la place de l'espace situé le long du rond-point. Selon Bernard Desbans, ce nouveau parking public permettra de « désengorger ce quartier, qui a un problème de stationnement ». Et de poursuivre : « Sur cette place aujourd'hui très minérale, avec un dénivelé très important, on va tout reniveler pour créer un accès correct, et le sécuriser pour que les véhicules ne puissent plus venir sur la partie piétonne, avec des barrières physiques. »

Le chemin actuel qui traverse le quartier est en effet en mauvais état, avec un éclairage parfois défectueux, sur lequel, bien qu'interdits, des scooters peuvent circuler. Autant de désordres qui devraient prendre fin avec le nouveau chemin, qui mènera jusqu'à l'école maternelle des Boutons d'or. À chaque extrémité de ce nouveau chemin, deux espaces verts seront aménagés, à la place des deux petits squares qui n'ont que rarement rempli ce rôle. Des bancs y seront notamment installés : « Ça servira de petits poumons pour se poser au calme », précise-t-on au service urbanisme d'Elancourt.

Traversée sécurisée du boulevard

Une autre partie du projet concerne la traversée piétonne de l'avenue du 8 mai 1945, la route en deux fois deux voies, entre les Petits prés et le quartier des Nouveaux horizons. Une « sécurisation par plateau » est ainsi envisagée d'après le document d'Elancourt, soit la création d'un plateau surélevé sur toute la largeur de la chaussée. « On a voulu que ce boulevard [...] puisse être aménagé sur sa

traversée pour qu'elle soit sécurisée », résume Bernard Desbans.

Les cheminements piétons, la traversée du boulevard repensés et le nouveau parking permettront ainsi aux parents de se garer puis d'emmener plus aisément leurs enfants à l'école maternelle des Boutons d'or, où sont scolarisés des bambins des autres quartiers limitrophes. Dans le cadre des travaux, l'école ne sera d'ailleurs pas oubliée et bénéficiera également d'aménagements. « On a prévu d'avoir un parking dédié aux enseignants pour libérer des places ailleurs », explique Bernard Desbans. De plus, la Ville va « créer une extension de la cour », et « on retravaille l'ensemble des espaces qui permettent de desservir la maternelle », détaille l'adjoint à l'urbanisme.

Ce projet de désenclavement des Petits prés devrait rapidement démarrer. « Les travaux sont prévus à partir du mois de juin, annonce Bernard Desbans. On les estime au plus court à trois mois, donc on essaiera d'avoir fini à la rentrée de septembre, mais on aura encore quelques ouvrages à créer. » Le coût total des travaux est « estimé à environ 1,1 million d'euros TTC », subventionnés à près de « 70 % » par le conseil départemental dans le cadre de son plan d'amorce à la rénovation urbaine (voir *La Gazette* du mardi 8 janvier), souligne-t-il.

Il est également à noter que le bailleur du quartier des Petits prés prévoit de son côté une résidentialisation des Petits prés, rendant le quartier uniquement accessible aux personnes qui y habitent avec l'installation d'un portail, et de créer du stationnement. ■

EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX La police municipale bientôt armée

Lors du dernier conseil municipal, le maire Jean-Luc Ourgaud a affirmé son souhait d'armer ses agents de police.

Lors du conseil municipal du 11 février, le maire de Montigny-le-Bretonneux, Jean-Luc Ourgaud (DVD) a exprimé sa volonté d'armer ses agents de police. « Nous avons été parmi les premières villes à nous doter d'une police municipale, avance l'élu dans L'Ignymontain de mars. Les missions de la police municipale ont évolué, à l'instar de la société mais aussi en fonction de la baisse des moyens alloués par l'Etat à la police nationale. Nos agents sont ainsi fréquemment conduits à intervenir en complément de cette dernière. [...] Les missions deviennent plus complexes, peuvent être plus dangereuses. »

Cette décision s'inscrit dans une tendance nationale où « les statistiques [...] liées aux incivilités et aux violences sont en effet en forte progression », d'après le magazine L'Ignymontain, rappelant qu'« un rapport parlementaire préconise de rendre l'armement obligatoire pour les 30 000 policiers municipaux du pays » et que « 58% des communes de 15 000 à 100 000 habitants » ont déjà franchi le pas. À Montigny, l'armement des gardiens de la paix municipaux « sera effectif à l'issue d'un cycle de formation particulièrement réglementé et très strict », fait savoir le maire dans l'Ignymontain. ■



Les policiers municipaux ignymontaine devraient bientôt pouvoir être armés durant leurs missions.

EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS Orange vient faire le point sur le déploiement de la fibre

Une réunion publique est organisée le lundi 18 mars en mairie, au cours de laquelle Orange présentera le programme du déploiement de la fibre.

Les équipes d'Orange viennent répondre aux questions des Clétiens sur le déploiement de la fibre optique. Le lundi 18 mars, à 19 h 30 en mairie, une réunion est ainsi organisée en présence du directeur des relations avec les collectivités locales de l'opérateur Orange, ainsi que de ses équipes.

Quelle date pour la fin du déploiement ?

Pour mémoire, c'est l'opérateur historique qui est chargé d'installer la fibre sur l'ensemble de la

commune. Lors d'un point sur le déploiement fait avec Orange en décembre, l'opérateur avait indiqué à *La Gazette* qu'environ un tiers des Clayes-sous-Bois était déjà fibrée, avec de nouveaux travaux prévus cette année. « Sachant que la couverture totale de la ville sera assurée pour fin 2019 », souligne le site internet de la commune. Alors qu'Orange nous expliquait en décembre : « On aura fait un gros morceau [du déploiement] fin 2019, on devrait avoir terminé mi-2020. » La réunion publique du 18 mars devrait permettre d'en savoir plus sur ces dates. ■

Erratum

Dans notre édition du 5 mars, nous avions, dans notre article sur Pianos service, écrit que les locaux actuels de l'enseigne « devraient eux être rachetés par un promoteur, qui construira des logements ». Or, « il n'y a rien de fait » sur ce point, a depuis tenu à nous préciser le gérant. Nous présentons nos excuses aux lecteurs ainsi qu'aux différentes personnes concernées par le sujet.



■ EN IMAGE

TRAPPES Pharmacitoyen dédie une soirée aux droits des femmes

Le vendredi 8 mars, l'association Pharmacitoyen a célébré pour la première fois la journée internationale des droits des femmes. Près de 80 Trappistes, principalement des femmes, ont répondu présent pour cette soirée à la salle Jean-Baptiste Clément, rythmée par des musiciens et de la danse traditionnelle. « Je trouvais qu'il n'y avait pas suffisamment de choses faites sur le sujet à Trappes, explique de l'initiative Mustapha Larbaoui, fondateur et président de Pharmacitoyen. On veut montrer que ça se fait aussi à Trappes, en toute simplicité. » Et d'insister : « Ce combat est mené partout, y compris à Trappes. »

LA GAZETTE DE SQY

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Conférence sur l'alimentation locale

Le 14 mars au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, une conférence est organisée sur les enjeux d'une alimentation plus locale.

Le cycle de conférence *Agri et urba* se poursuit. Le troisième rendez-vous est organisé le jeudi 14 mars, à partir de 19 h au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, et aura pour thème *Dynamiques alimentaires et territoires*. « Au menu de cet avant-dernier échange, les nouvelles attentes alimentaires des consommateurs et comment les circuits courts peuvent y répondre, indique l'agglomération dans un communiqué. Plus locale, de meilleure qualité, respectueuse de l'environnement, l'alimentation est au cœur de l'actualité. »

Avec l'intervention croisée de spécialiste, élu et agriculteur, l'idée de cette conférence sera de déterminer « comment les territoires et les initiatives locales proposent des alternatives à la consommation de masse », poursuit SQY. L'entrée est libre et la réservation est conseillée à mediatheque-canal@sqy.fr ou au 01 30 96 96 00.

COIGNIÈRES

Un plan d'action pour la jeunesse coigniéenne

L'accès à l'emploi, à la culture et au sport sont les principales mesures dévoilées par la ville de Coignières en faveur des 17-25 ans.

Au cours du conseil municipal du 20 février 2019, la mairie de Coignières a présenté son plan d'orientation pour la jeunesse, et plus particulièrement pour les 17-25 ans. « C'est une priorité, a souligné Didier Fischer (SE), maire de la commune depuis décembre, lors d'un point presse organisé au lendemain de l'assemblée municipale. Il y a une grosse demande de ces jeunes majeurs qui se considèrent comme la dernière roue du carrosse, et que rien ne leur est destiné à Coignières. » Dans un communiqué, la municipalité liste ainsi les mesures qu'elle souhaite mettre en place.

26,1 % des 15-24 ans sont au chômage

L'un de ses premiers axes d'action concerne l'accès à l'emploi pour les jeunes. Selon les chiffres de la municipalité, 26,1 % des 15-24 ans de Coignières sont au



Pour amener les jeunes vers la culture, La Ville envisage d'instaurer un tarif réduit pour trois accès annuels au théâtre Alphonse Daudet, sachant que 50 % du coût de la place serait prise en charge par la commune.

chômage, contre 10,3 % des 26-54 ans. Didier Fischer souligne un « paradoxe » sur la commune : « On a plein d'entreprises, mais qui n'embauchent pas forcément des Coigniéens. » En s'appuyant sur

son nouveau service emploi (voir *La Gazette* du 19 février), l'édile souhaite par exemple « conventionner avec ces entreprises pour qu'elles puissent accueillir des stagiaires ».

La municipalité projette d'identifier ces jeunes demandeurs d'emploi, pour ensuite leur proposer « un suivi personnalisé » qui devrait les aider dans leur recherche. « D'autres initiatives » devraient voir le jour dans le cadre de la future maison des « Associations des familles et des jeunes » dont l'ouverture est « prévue à l'horizon 2020 », comme l'annonce le communiqué sans plus de détails.

Un « Pass culture » pour les 17-25 ans sur SQY

Pour faciliter aux jeunes « l'accès à la culture », la municipalité souhaite également mettre en place un « Pass culture ». La Ville envisage par exemple d'instaurer un tarif réduit pour trois accès annuels au théâtre Alphonse Daudet, sachant que 50 % du coût de la place serait prise en charge par la commune. « De même, nous allons amorcer la construction d'un partenariat avec les diverses salles de cinéma implantées sur SQY », poursuit le communiqué.

Le plan jeunesse souhaite également encourager les jeunes coigniéens à faire du sport. La

municipalité compte rénover le gymnase du Moulin à vent notamment avec la mise en place d'un mur d'escalade ou encore d'une salle de fitness. Le communiqué de presse indique aussi que le terrain multisports des Acacias sera rénové, avec une reprise des sols et des nouveaux panneaux de basket-ball. « Le City stade devrait être utilisable dès cet été », prévoit la Ville, qui chiffre l'opération à hauteur de « 20 000 euros ».

Enfin, la municipalité, en partenariat avec l'association des jeunes de Coignières, souhaite créer un espace jeunes pour les 18-25 ans dans l'ancien poste de police municipale. D'après Didier Fischer, son ouverture est prévue à « au début de l'été » pour environ « 40 000 euros ». L'objectif étant d'en « faire un lieu de dialogues, de rencontres et de partage », qui permettrait aussi « de bâtir une politique de prévention contre les risques auxquels sont exposés nos jeunes », détaille la commune. Elle souhaite ainsi y organiser « des conférences, des tables rondes, et des débats avec des professionnels de la santé, des associations spécialisées et les services préfectoraux compétents ». ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

Appel d'offres imminent pour la plaine de Chevencourt

La commune a également formulé plusieurs demandes de financement et espère un début des travaux cet été, pour une mise en service progressive des équipements à l'automne.

« C'est l'aboutissement d'un travail de réflexion mené avec les habitants depuis 2016 », résume le maire Génération.s de Magny-les-Hameaux, Bertrand Houillon. Né il y a trois ans, le projet d'aménagement de la plaine de Chevencourt entre dans sa dernière ligne droite puisque la mise en service progressive des différents équipements prévus est espérée à l'automne prochain.

Un espace favorisant la biodiversité

Outre une rénovation des équipements et une diversification de l'offre sportive, le projet de réaménagement de la plaine de Chevencourt se veut aussi à fort aspect environnemental. « Le tout va être aménagé pour améliorer et favoriser la biodiversité et respecter l'environnement, assure Bertrand Houillon (Génération.s), le maire de Magny. Les billes du terrain synthétique seront en liège. Les espaces de la partie golf seront sur une partie synthétique de façon à limiter l'arrosage au maximum. On aura aussi des plantations d'arbres fruitiers sur une bonne partie de l'espace, avec des essences qui sont préconisées par le Parc naturel régional [de la Haute vallée de Chevreuse]. »

Le maire ajoute que la municipalité a pris le plus grand soin quant au choix des matériaux : « On a surtout pris le temps de travailler sur les éléments durables de l'ensemble du projet. » Il cite notamment l'exemple des « fameuses billes en caoutchouc qui ont beaucoup fait parler d'elles sur les terrains synthétiques ces derniers mois (formées de composants potentiellement cancérogènes, rapportent plusieurs articles de presse, Ndlr). » Il affirme que ses équipes ont « regardé les alternatives possibles, ça nous fait un surcoût, mais on préfère ne plus utiliser de plastique et avoir quelque chose de durable en termes d'environnement. »

Cette plaine doit, en plus des infrastructures déjà existantes comme un terrain de football et un parcours santé, sans oublier le gymnase Mauduit à proximité, voir s'installer de nouveaux équipements sportifs, tels qu'un plateau d'athlétisme, des espaces d'initiation au golf, de fitness, de crossfit, de street workout ou encore des zones de pique-nique et des jeux pour enfants (lire notre édition du 10 juillet).

Les futurs équipements investiront la partie centrale de la plaine, actuellement composée d'un « espace d'herbe » entouré du parcours santé, d'après Bertrand Houillon. « Notre objectif est de pouvoir le transformer (l'espace d'herbe, Ndlr) afin de vraiment le proposer comme un lieu central de loisirs, de partage, de famille et de sport, plus structuré par rapport à ce qui existe aujourd'hui », explique le maire.

Après un sondage auprès des Magnycois nourri notamment par deux grandes réunions publiques et des ateliers de concertation avec la population, place désormais à la « phase administrative, financière et de faisabilité technique », affirme Bertrand Houillon. L'édile indiquait, le 5 mars, que la municipalité devait lancer l'appel d'offres « dans la semaine ». Les demandes de financement ont elles déjà été lancées, auprès de la Région, du Département et de la Fédération française de football, tandis que SQY participera à hauteur de 500 000 euros dans le cadre d'un fonds de concours. Le coût global du projet s'élève à 2 464 000 euros HT.

Quant aux travaux, ils doivent se tenir « sur la période estivale, avec



L'objectif est de faire de cette plaine « un lieu central de loisirs, de partage, de famille et de sport, plus structuré par rapport à ce qui existe aujourd'hui », rappelle le maire de Magny-les-Hameaux.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

une ouverture progressive du lieu en fonction de la poussée des végétaux, à partir d'octobre », fait savoir Bertrand Houillon. Ils doivent s'étendre sur deux mois mais « ce sont des travaux en extérieur avec beaucoup de modelage de terrain, donc ça va dépendre aussi de la météo », tempère le maire.

Un retard est donc à noter au regard du planning présenté lors de la réunion de finalisation du 26 juin, où la date de février 2019 était évoquée pour l'attribution du marché, et celle de mars pour le démarrage des travaux. « On a eu un peu plus de discussions et surtout, par rapport à la recherche et au montage des dossiers de financement, il y avait certains plans sur lesquels on n'avait pas encore de visibilité », justifie Bertrand Houillon.

Autre évolution par rapport à il y a huit mois : le nombre de places de stationnement, qui, à la demande des habitants, passe de 47 à une soixantaine, lesquelles viennent s'ajouter à la trentaine déjà existantes. Initiale-

ment prévu sur la plaine, un espace de 24 terrains de pétanque sera finalement créé au parc des sports Jacques Anquetil, comme l'évoquait déjà le magazine municipal de décembre dernier. « On avait imaginé le faire sur cette plaine-là, mais personne n'était satisfait en termes d'accès et de place que ça prenait sur l'ensemble », confie l'édile magnycois, ajoutant qu'il s'agit de répondre aux besoins du club local de pétanque, « qui rencontre beaucoup de succès et a du coup besoin de s'agrandir ».

Et Bertrand Houillon de conclure au sujet de la plaine de Chevencourt : « C'est vraiment un lieu structurant en termes de loisirs par rapport à la commune. Sur la partie plus urbaine de Magny, c'est le lieu central, le Central park de Magny. C'est un peu facile d'y aller, c'est à moins d'un kilomètre de tous les quartiers, sauf des hameaux. [...] J'espère maintenant que les travaux se dérouleront pour le mieux et que l'on puisse avoir ce lieu structurant de notre commune en termes de loisirs qui puisse voir le jour d'ici la fin de l'année. ■

■ EN BREF

sqy Le nouveau référent yvelinois de LREM prône le porte à porte

Le nouveau référent de La République en marche, Pierre Luce, souhaite davantage aller sur le terrain pour diversifier les lieux de rencontre afin de toucher toutes les catégories sociales de la société.

« Partisan de l'esprit initial d'En Marche, j'encourage le porte à porte » affirme Pierre Luce, nouveau référent yvelinois de La République en marche depuis le 7 janvier 2019. Telle est la nouvelle dynamique que veut insuffler l'ingénieur de profession. « On se prive d'une grande partie de la population en tractant seulement dans les gares, les marchés [...], explique le nouveau référent lors d'un point presse. C'est pourquoi nous voulons rentrer dans les quartiers résidentiels, pour rencontrer des Yvelinois qui ne seraient jamais venus nous voir. »

« Nous sommes peut-être restés coincés dans notre routine »

Il cite le cas de « la caravane citoyenne » qui s'arrête dans des quartiers où le taux d'abstention est relativement élevé. « Nous les informons sur comment s'inscrire



Pierre Luce, nouveau référent départemental de La République en marche, encourage ses adhérents à aller au-delà de chez eux pour tracter dans les villages reculés.

sur une liste électorale, annonce-t-il. Nous sommes intervenus dans une douzaine de quartiers dont celui de Jussieu et demain nous allons dans les Friches à Maurepas. »

La crise des gilets jaunes semble avoir été un des éléments déclen-

cheurs de ce retour au porte à porte. Pierre Luce le reconnaît : « Nous sommes peut-être restés coincés dans notre routine à toujours rendre visite aux mêmes personnes dans les mêmes villes. Il faut désormais que nous allions voir les bonnes personnes. » ■

■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Philippe Guiguen conduira une liste pour les municipales de 2020

Dans un communiqué de presse, l'actuel premier adjoint a annoncé son intention de se présenter aux élections municipales de 2020 « avec le soutien de la majorité des adjoints ».

La maire des Clayes-sous-Bois, Véronique Coté-Millard (UDI) avait annoncé depuis un certain temps qu'elle ne briguerait pas de quatrième mandat (voir notre édition du 24 avril). Et les premiers candidats de son équipe viennent de se déclarer pour prendre la suite. Dans un communiqué envoyé ce lundi 11 mars, Philippe Guiguen (DVD), premier adjoint depuis deux mandats, a fait savoir qu'il « conduira une liste avec le soutien de la majorité des adjoints » pour les élections municipales de 2020. dont Bertrand Coquard (UDI), notre conseiller départemental qui a voulu privilégier l'union plutôt que la division, ainsi que d'un nombre importants de conseillers municipaux, assure Philippe Guiguen dans son communiqué. Cette équipe sera largement ouverte aux différentes sensibilités. Elle s'appuiera à la fois sur l'expérience et la compétence d'élus actuellement en poste mais également sur un large renouvellement de Clétiennes et Clétiens souhaitant s'investir pour l'intérêt général. »

« L'équipe sera largement ouverte aux différentes sensibilités »

« Cette décision a été prise avec le soutien d'une majorité d'adjoints

Le communiqué fait savoir que cette liste souhaite « construire, partager et proposer un projet municipal à l'attention de l'ensemble de la population des Clayes-sous-Bois » et organisera des réunions publiques « dans les prochains mois ». ■

PLAISIR

Les salariés de la SGI déterminés à faire interdire leur licenciement

Après l'incendie de juin, la direction de la société SGI a décidé de fermer son site des Gâtines. Les près de 80 salariés demandent depuis l'interdiction des licenciements, jusqu'aux Prud'hommes.

Le maintien des emplois, la reconstruction de l'entreprise à Plaisir et connaître le montant de l'assurance. Le mot d'ordre chez les salariés de la Société de galvanoplastie industrielle (SGI) reste inchangé depuis l'annonce de la fermeture du site plaisirois, situé dans la zone industrielle des Gâtines, de cette entreprise spécialisée dans le traitement de surface de pièces mécaniques, filiale de l'important groupe néerlandais Aalberts.

Quelques mois après l'incendie de fin juin qui a ravagé une partie des ateliers de cette société, la direction avait informé par SMS les près de 80 employés plasirois de sa décision de mettre fin à son activité sur la commune (voir notre édition 11 décembre), ce qui mènerait à des licenciements économiques ou des reclassements sur un autre site dans les Hauts-de-France. Les salariés s'y opposent depuis, et la semaine dernière a été marquée par une mobilisation puis un passage devant le conseil des prud'hommes. Ils sont actuellement au « chômage partiel » : « On est chez nous en train d'attendre », regrettent-

ils. Malgré plusieurs tentatives, *La Gazette* n'a pas réussi à échanger avec la direction de la SGI.

Mercredi 6 mars, une quarantaine d'employés était ainsi rassemblée sur le parking d'un hôtel situé dans le quartier de la Chaîne pour affirmer leur détermination. Pendant ce temps, à l'intérieur de l'hôtel, se tenait une réunion entre la direction et les représentants du personnel. « *On est là pour revendiquer nos droits et soutenir nos représentants* », insiste Dayé, à la SGI depuis cinq ans. Depuis le mois de décembre, leurs demandes restent inchangées. « *On veut le maintien de l'emploi et la reconstruction*, résument-ils tous d'une même voix. *On peut la remettre sur pied (l'entreprise, Ndlr), nos clients continuent d'appeler.* »

Tous souhaitent également connaître le montant exacte touché par l'entreprise de la part de son assurance suite à l'incendie de juin. Alors que des chiffres entre 20 et 30 millions d'euros leur avaient jusque-là été donnés, un représentant de la CGT nous explique que la SGI a parlé de 23,5 mil-



LA GAZETTE DES YVELINES

Pendant que la direction de la SGI s'entretenait avec les représentants syndicaux dans une salle louée dans un hôtel plasirois, les salariés ont de nouveau exprimé leurs revendications.

Ce matin-là, une cinquantaine d'entre eux remplissaient les rangs du tribunal, pour demander à connaître le montant de l'enveloppe de l'assurance et obtenir l'interdiction des licenciements ... alors que ceux-ci n'ont pas encore eu lieu. « *C'est un contentieux inédit, ça ne s'est jamais fait de demander l'interdiction de licenciements en amont* », souligne maître David Metin, avocat des employés.

Face aux deux conseillers prud'homaux, l'avocate de la SGI, maître Sophie Cohen-Elbaz, estime justement que cette juridiction est « *incompétente* » pour traiter ce dossier. « *Votre conseil ne peut pas statuer sur des demandes alors que nous sommes dans le cadre d'une procédure de licenciement*, défend-t-elle. *C'est une compétence de la Directe (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,*

Ndlr). » Un avis que ne partage logiquement pas maître David Metin : « *La Directe est là pour apprécier le respect de la procédure. Elle ne contrôle pas le motif économique.* »

Après de longues minutes de suspension de séance, les conseillers prud'homaux n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur leur compétence à traiter l'affaire. Un juge départeur, magistrat de profession, devra donc trancher sur l'ensemble du dossier. La date de l'audience reste à être fixée, souhaité rapidement par l'avocat des salariés, alors que la fin des négociations du plan de licenciement est, elle, pour le 19 avril. Les employés de la SGI restent donc dans l'attente, mais leur motivation n'a pas bougé. « *On est prêt à aller jusqu'en Hollande, au siège du groupe Aalberts pour revendiquer nos droits* », assurait un salarié lors de la mobilisation de mercredi. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Ligne 18 : un métro au sol plutôt qu'un viaduc ?

La société du Grand Paris étudie la possibilité d'une mise au sol de la ligne 18 dans son tronçon entre l'Est du plateau de Saclay et Magny-les-Hameaux, initialement prévu en viaduc.



Le 5 mars 2019, la société du Grand Paris déclare ainsi étudier l'hypothèse d'un passage au sol d'une partie de la ligne 18, qui devait jusqu'alors être construite en viaduc.

Économiser 500 millions d'euros sur la ligne

C'est dans une lettre de décembre 2018, que s'est procurée *Le Parisien* en début d'année, que le président du directoire de la Société du grand Paris (SGP), Thierry Dallard, a proposé un plan d'économies de 2,6 milliards d'euros sur l'ensemble du chantier du Grand Paris express. Cette volonté de diminution des coûts est celle du gouvernement, suite à un rapport de janvier 2018 de la Cour des comptes, faisant état d'un « *dérapage considérable* » des dépenses du projet du Grand Paris express.

Parmi les pistes d'économies proposées par Thierry Dallard, se trouve la possibilité de mettre au sol une portion de la partie aérienne, jusqu'alors prévue en viaduc, surélevé au-dessus des terres. Cette réévaluation concernerait donc la partie aérienne de la ligne 18, qui

devait s'étendre en viaduc sur 13 kilomètres, allant de l'Est du plateau de Saclay à Magny-les-Hameaux, vers le Golf national, dans les terres agricoles proches de la RD 36. Selon *Le Parisien*, la SGP évalue à 500 millions d'euros le montant des économies à faire sur cette ligne. Dans son communiqué de presse, la société du Grand Paris indique sobrement qu'une « *étude de faisabilité sera engagée en concertation étroite avec les territoires* ». Un point devrait être fait en avril prochain et le rendu de l'étude sera communiqué à l'été 2020.

Une étude de faisabilité engagée

Thierry Dallard aurait par ailleurs certifié que ce changement ne remettait pas en cause le calendrier de la ligne 18, qui prévoit la livraison de cette portion pour 2030. Ces délais semblent confortés par la signature le 14 février dernier d'une convention foncière entre l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay et la SGP, qui fixe les principes d'acquisition par le Grand Paris du foncier nécessaire à la réalisation de la ligne 18. ■

Un nouveau rebond qui pourrait bien chambouler les plans de construction de la ligne 18. Prévue pour rallier Orly à Versailles-chantier, avec un calendrier couvrant jusqu'à 2026 pour le premier

tronçon jusqu'à Saint-Aubin (Essonne), et une date butoir fixée à 2030 pour le tronçon allant jusqu'à Versailles et passant par Saint-

Quentin-en-Yvelines, la tant attendue ligne 18 pourrait toutefois faire l'objet d'une restriction budgétaire. Dans un communiqué de

TRAPPES

Cafards, accessibilité et rats : le bailleur Valophis répond

Après la visite du conseiller régional au logement à Trappes en février, le bailleur Valophis lui a adressé une lettre répondant aux différentes problématiques constatées.

Le président du bailleur Valophis Sarepa répond aux critiques émises lors de la venue sur Trappes de Geoffroy Didier (LR), vice-président en charge du logement à la Région. Le 15 février, ce dernier avait en effet visité plusieurs logements pour constater les difficultés vécues par des locataires (voir notre édition du 19 février). Dans un courrier adressé au conseiller régional, et dont il a envoyé une copie à *La Gazette*, Farid Bouali, président de Valophis Sarepa, apporte des réponses au cas par cas pour ces différentes situations, entre invasion de cafards, problèmes d'accessibilité et présence de rats morts.

Pendant sa venue du 15 février, le vice-président du conseil régional avait assuré qu'il contacterait Valophis dès le lundi 18 février afin que « les choses bougent ». Coup de fil qui n'a pas encore été passé. « En attendant votre appel que je n'ai toujours pas reçu, je tiens à vous apporter des éléments d'informations dont vous n'avez certainement pas eu connaissance [...] », écrit ainsi Farid Bouali à Geoffroy Didier. Dans l'entourage du conseiller régional, on nous indiquait la semaine dernière attendre « tous les retours de l'Association



Le 15 février, le vice-président du conseil régional, Geoffroy Didier (LR) était aller à la rencontre de locataires trappistes qui lui ont évoqué leurs différentes difficultés.

de défense des locataires de Trappes (ADLT) » afin d'appeler le président de Valophis « en connaissance de tous les dossiers à remonter » : « Un courrier ou un échange aura bien lieu. »

Valophis annonce « intensifier la dératisation »

Concernant le logement du square Langevin, dans lequel une mère de famille fait face à une infestation de cafards, le président de Valophis Sarepa souligne que deux traite-

ments « par fumigation » ont eu lieu en août et septembre 2018, et qu'en parallèle une entreprise de désinsectisation « a traité les parties communes ainsi que les autres logements de la cage d'escalier, pour éviter toute propagation ». À la mi-février, la locataire avait cependant bien encore des cafards chez elle, jusque dans son congélateur, mais le bailleur assure qu'« aucune nouvelle réclamation » ne lui a été signalée « à ce jour ». Et à la demande de relogement de cette locataire, Valophis semble répondre négativement :

« Au vu de ses difficultés personnelles, nous ne pouvons pas reloger cette dame au sein de notre patrimoine. »

Une autre visite avait mené l'élu régional chez une locataire handicapée habitant au troisième étage sans ascenseur d'un immeuble du square Camus, et donc quasiment bloquée chez elle. Le président de Valophis Sarepa assure que, contrairement à ce que *La Gazette* indiquait dans son article, l'ascenseur « n'a pas été muré » : cette « personne habite au troisième étage sur un demi palier qui n'a jamais été desservi par un ascenseur ». Le bailleur atteste avoir fait à la locataire (qui envisage de son côté de faire appel à un avocat, Ndlr) « au moins deux propositions de relogement, tenant compte de son handicap », qui aurait été « successivement refusées ».

Enfin, sur la présence des rats morts qui ont ponctué la visite du conseiller régional le 15 février, Farid Bouali estime qu'elle est « la conséquence d'une campagne de dératisation efficace » et qu'un « programme d'actions a été défini » afin d'être « mis en œuvre dès cette semaine (donc il y a deux semaines, Ndlr) pour intensifier la dératisation et le ramassage des animaux morts ». Aucune mention dans ce courrier, cependant, des autres problématiques listées par l'association de locataires telles que « l'insalubrité », des « gaines électriques accessibles par les enfants » et un « éclairage allumé 24 heures sur 24 » dans les parties communes. ■

GUYANCOURT

Portes ouvertes au Campus des services de l'automobile

Le Campus des services de l'automobile et de la mobilité fait découvrir ses formations dans le cadre de sa journée portes ouvertes le 16 mars.

Le Campus des services de l'automobile et de la mobilité accueille les futurs étudiants, leurs parents et les travailleurs lors de sa journée portes ouvertes le samedi 16 mars. Les visiteurs pourront aller à la rencontre des centres de formation et des écoles installés sur le campus, qui leur présenteront les différents cursus de formation en alternance dans l'automobile, la moto et le vélo. Les formations proposées portent par exemple sur les métiers de la vente, de mécaniciens, techniciens experts, ...

De nombreuses démonstrations et mises en situation auront lieu sur les plateformes techniques de ces mêmes établissements de formation. Les visiteurs pourront également participer à une immersion dans une concession virtuelle. En plus de découvrir les locaux de ce nouveau complexe de 4,5 hectares, les participants rencontreront « des entreprises qui recrutent », précise le Campus. L'entrée est libre, de 9 h à 16 h.

EN BREF

PLAISIR Dépôts sauvages au Valibout : déjà deux contraventions

Habitants du quartier et mairie sont main dans la main pour mettre fin aux dépôts sauvages. La police municipale a pris deux entreprises sur le fait, dont une grâce à l'appel d'un Plaisirois.



« Le Valibout n'est pas une poubelle ! », rappelle aux entrepreneurs contrevenants une bâche installée il y trois semaines dans le quartier.

L'action conjuguée de la municipalité et des habitants du Valibout dans la lutte contre les dépôts sauvages a déjà porté ses premiers fruits. Il y a trois semaines, suite à un énième ras-le-bol d'un habitant de ce quartier populaire contre un dépôt d'ordures par une

entreprise, la Ville a fait installer une banderole rappelant que « Le Valibout n'est pas une poubelle ! » et invitait les témoins de ces agissements à contacter la police municipale pour une intervention rapide (voir notre édition du 19 février).

Il n'y a plus eu de dépôt, alors qu'avant c'était tous les jours

Selon la Ville, « l'action est très bien perçue et relayée avec les habitants du quartier ». Ce que confirme un habitant du Valibout rencontré la semaine dernière, satisfait du changement constaté : « Depuis l'installation de la banderole, il n'y a plus eu de dépôt, alors qu'avant c'était tous les jours. » Plaisir souhaite par ailleurs intensifier l'action contre les dépôts sauvages dans les autres quartiers. ■

EN BREF

GUYANCOURT L'accueil du centre des impôts ferme pour six mois

En raison de travaux dans le hall d'accueil, le centre des finances publiques de Guyancourt n'accueillera les habitants que sur rendez-vous pendant six mois.

Le hall d'accueil du centre des finances publiques situé avenue du Centre à Guyancourt va bénéficier « d'importants travaux d'aménagement » et fermera donc pour une « durée prévisionnelle de six mois » à partir de début mars, fait savoir la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) des Yvelines dans un communiqué. En conséquence, « la réception des usagers se fera uniquement sur rendez-vous », poursuit la DDFIP.



Selon le communiqué, les travaux permettront « d'améliorer l'ergonomie des espaces, la signalétique et l'organisation globale de la mission accueil ».

les personnes qui le souhaitent, sans se déplacer, peuvent utiliser les services proposés par le site impots.gouv.fr, et « peuvent aussi poser leurs questions grâce à leur messagerie sécurisée, qui les met en contact avec leurs services des impôts des particuliers de Saint-Quentin-en-Yvelines ». ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le futur écrin du spectacle vivant va commencer à sortir de terre

Le mois de mars doit être celui du commencement des travaux du futur forum des arts Charles Aznavour. Cet imposant bâtiment regroupera des salles dédiées à la danse, au théâtre et à la musique.



Le forum des arts Charles Aznavour accueillera sur quatre étages, des salles de musique, de danse et de théâtre. Sa construction doit débuter sous peu.

Le spectacle vivant aura son lieu dédié à Montigny-le-Bretonneux, dans le quartier de la Sourderie. Sur l'emplacement de l'ancien collège Bergson, inoccupé depuis des années et récemment démoli, la construction du forum des arts Charles Aznavour doit débuter très prochainement. Une fois érigé, après une période de travaux estimée à un an et demi, la structure regroupera sur quatre étages des salles de danse, de théâtre et de musique. Un important projet pour

la municipalité, chiffré à 15,5 millions d'euros, en partie financés par la vente de terrains limitrophes destinés à la construction de 141 logements.

Lors de ses voeux aux Ignymontains, en janvier, Jean-Luc Ourgaud, maire DVD de la commune, avait apprécié que le nom de Charles Aznavour ait été retenu pour ce futur équipement du spectacle vivant, après une consultation avec les habitants. « La construc-

tion du forum des arts va débuter en mars », avait-il alors annoncé. Dans son journal municipal de février, L'Ignymontain, Montigny-le-Bretonneux annonce que les travaux « devraient durer environ 18 mois ».

Des installations qui vont faire quelques jaloux

Le bulletin communal souligne que l'équipement comptera « quatre niveaux d'environ 1 200 m² chacun, sous-sol compris ». Cet espace regroupera différentes activités actuellement exercées dans plusieurs sites répartis sur la commune : « le conservatoire de musique à rayonnement communal, le département musique actuelle, l'école de théâtre, l'école de danse et l'association Chorespace », énumère L'Ignymontain.

Des documents de la Ville détaillent que le bâtiment disposera notamment de « trois grandes salles de danse », une « grande salle de pratique scénique » annoncée il y a plus d'un an à 150 places assises, de « quatre salles dédiées » à l'école de théâtre, de studios de répétition, mais aussi de plusieurs bureaux, salle de réu-

nion, vestiaires, etc. Rencontré il y a quelques semaines, Jean-Luc Ourgaud glissait alors dans un sourire : « Là, ils vont avoir des installations qui vont faire quelques jaloux. » Selon les documents de Montigny-le-Bretonneux, un parking d'une vingtaine de places, réservé aux personnels, sera par ailleurs créé au sous-sol.

Un projet d'envergure puisque le coût total de l'opération pour la Ville, selon le journal municipal de février, « sera de 15,5 millions d'euros, dont 9,2 millions d'euros pour la construction et près de 4,3 millions d'euros pour la réalisation des voiries et de l'acheminement des réseaux divers et pour la déconstruction de l'ancien collège ».

Une partie de cet investissement est financée par la vente à des promoteurs de terrains situés autour du forum des arts, sur lesquels seront érigés quatre résidences pour un total de 141 logements. Ces logements comprendront « une partie de locatif social et une partie d'accession libre », d'après le maire de Montigny : « On veut intégrer les logements sociaux dans les constructions classiques de telle sorte à favoriser le vivre ensemble. » De plus, entre le forum des arts et l'église Saint-Pierre du lac, une place sera créée et portera le nom de place Arnaud Beltrame, « héros de la France », avait souligné Jean-Luc Ourgaud lors de ses voeux. Avant de préciser que cette place « permettra de bien dégager la vue sur le bâtiment ». ■

GUYANCOURT

Conférence sur la maladie de Lyme

Le Rotary organise une conférence avec un spécialiste des maladies infectieuses, le jeudi 14 mars au bâtiment d'Alembert de l'UVSQ.

Le jeudi 14 mars, l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines accueille une conférence intitulée *La maladie de Lyme chronique : une évidence scientifique*. Pour échanger sur cette thématique, le Rotary de Montfort l'Amaury-Houdan, qui organise cette soirée, a convié le professeur Christian Perronne, « l'un des meilleurs spécialistes des maladies infectieuses et tropicales ».

« Participer à la conférence est une occasion unique de rencontrer ce médecin et chercheur de renom et de l'interroger sur cette maladie invalidante qui progresse rapidement en France, indique le Rotary. Il répondra aux questions de la salle et vous pourrez l'interroger lors de la collation qui suivra. » La conférence aura lieu au bâtiment d'Alembert, 5-7 boulevard d'Alembert à Guyancourt. La participation est de 20 euros et les recettes seront au profit de la recherche sur la maladie de Lyme. Informations et inscription sur rotary-montfort-houdan.org.

EN BREF

TRAPPES Pour les retraités de la CGT, le pouvoir d'achat se gagnera dans les entreprises

Lors d'un débat de la CGT, auquel ont principalement participé des retraités, le souhait a été affiché que la lutte du pouvoir d'achat se déroule dans les entreprises plutôt que sur les ronds-points.

Dans un contexte national ponctué par les réunions du grand débat national, la section saint-quentinoise de la CGT a décidé d'organiser sa propre soirée d'échanges. Le vendredi 1^{er} mars, ils étaient ainsi une vingtaine réunis dans la salle Jean-Baptiste Clément à Trappes, quasi-tous issus du collectif des retraités de la CGT, pour aborder pendant plusieurs heures les questions de salaire, fiscalité, services publics, écologie et démocratie.

On mettra en avant nos revendications

« Nous, on ne veut pas aller au grand débat. Nous avons une démarche originale et on mettra en avant nos revendications », tranche Christian Rapin, secrétaire adjoint de l'union locale de la CGT, estimant que le syndicat n'a pas attendu le mouvement des gilets jaunes pour porter



Pendant le débat de la CGT, les syndicalistes présents ont à plusieurs reprises rappelé qu'ils portaient « la colère sociale » et se mobilisaient déjà avant le mouvement des gilets jaunes.

« la colère sociale » sur le pouvoir d'achat ou la CSG par exemple.

Pour la plupart des personnes présentes, la question du pouvoir d'achat, premier thème abordé ce soir-là, est « liée à un problème de salaires et de pensions trop bas ». ■

Plutôt que sur les ronds-points, « c'est dans les entreprises que les augmentations de salaires s'obtiendront », insiste un participant, vantant les récentes avancées obtenues dans l'entreprise CRMA à Élancourt (voir *La Gazette* du 19 février). ■

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel ?

Vous avez entre 16 et 25 ans. La Mission Locale vous propose de réaliser un bilan d'orientation.



Pendant 2 semaines, vous aurez 3 à 4 entretiens individuels et plusieurs ateliers selon vos besoins.

- Des entretiens pour approfondir votre connaissance de vous-même, pour repérer vos qualités/défauts et pour élargir vos choix professionnels
- Des tests de personnalités, d'aptitudes et d'intérêts professionnels
- Une séance de documentation assistée pour mieux connaître les métiers et les formations
- Des ateliers d'élaboration de CV ou de Lettre de Motivation et des ateliers de découverte concrète, d'enquête et de stage.
- Un entretien de synthèse avec votre conseiller.

La Mission Locale de Saint-Quentin-En-Yvelines et ses environs met tout en place pour vous aider à vous orienter et à vous former.

Pour plus d'informations, contactez la **Mission Locale de Saint-Quentin-En-Yvelines** par mail: contact@sqway1625.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

Montigny Il menaçait son ex de mort

Les policiers sont intervenus, samedi 9 mars aux alentours de 17 h, pour maîtriser un homme qui proférait des menaces de mort à l'encontre de son ex-petite amie. Au moment de l'interpellation, l'homme, âgé de 23 ans, s'est rebellé et a tenté de porter des coups aux fonctionnaires de police. Ces derniers, ne parvenant pas à la calmer, ont fait usage d'un taser à deux reprises pour le maîtriser. Il a par la suite été interpellé et emmené au commissariat de police. ■

Plaisir Le voleur courait sur les rails

Vendredi 8 mars dans la matinée, un jeune homme a été repéré courant sur les rails de chemin de fer, près de la gare de Plaisir-Les Clayes. Il s'avère qu'il venait de commettre un vol à l'arraché sur le quai de la gare. La victime, âgée de 75 ans, était tombée à terre durant le vol de son sac à main. L'interpellation du jeune homme, sans domicile fixe, a nécessité une interruption du trafic ferroviaire d'une vingtaine de minutes. ■

Trappes Démantèlement d'un important trafic de cocaïne

Durant le mois de février, la police de Trappes a remonté le fil d'un important trafic de cocaïne. L'enquête a abouti à l'arrestation d'un traîquant notoire.



Il apparaît que le dealer fidélisait ses consommateurs en leur faisant des offres de cannabis et de cocaïne.

L'enquête est partie d'un renseignement anonyme. Au mois de février, les enquêteurs de la police de Trappes ont mis à jour un réseau de trafic de cocaïne sur la ville et dans les environs. Tout est parti d'un renseignement anonyme donné aux policiers, qui signalait la présence d'un trafic de stupéfiants.

Les enquêteurs mettent alors en place une surveillance discrète, qui a vite confirmé les propos de la source anonyme. Ils ont pu observer les activités d'achat d'une jeune femme, apparemment connue des services de police pour sa consommation de cocaïne. Cette dernière s'approvisionnait chez un traîquant notoire de Trappes. Des toxiques,

comanes, entendus par la police, ont confirmé que le montant minimal hebdomadaire vendu à chaque consommateur était de 50 euros.

Il apparaît également que le dealer fidélisait ses consommateurs en leur faisant des offres de cannabis et de cocaïne. Lui et sa compagne ont été interpellés le 25 février après quelques semaines d'investigations. Chez eux ont été trouvés 300 grammes de résine de cannabis et 1 300 euros en espèce. Ils ont nié les faits, avant d'être déférés le 28 février devant le tribunal correctionnel de Versailles. L'homme a été écroué et sa femme placée sous contrôle judiciaire. ■

Trappes Découverte d'un obus sur un chantier SNCF

Inquiétante découverte, lundi 4 mars sur un chantier SNCF. Près du technicentre de la SNCF, entre la gare de Trappes et celle de La Verrière, des ouvriers ont trouvé ce jour-là aux alentours de 10 h un obus de 30 cm de long, manifestement ancien car entièrement rouillé. À l'arrivée de la police, l'engin avait déjà été déplacé à l'écart du chantier. Une équipe de déminage s'est déplacée peu après 11 h, pour constater que l'obus était daté de 1917. Apparemment inoffensif, l'engin a été pris en charge sans incident. ■

Maurepas Le SDF tentait de pénétrer dans les pavillons

Lundi 4 mars, peu après 21 h, les policiers ont reçu l'appel d'une habitante de Maurepas, qui signalait la présence dans sa rue d'un homme qui tentait de forcer les portes des pavillons, manifestement sans être le locataire. Sur place, l'unité de police a organisé un dispositif de surveillance, et interpellé l'homme, âgé de 70 ans. Il s'avérait que l'homme était sans domicile fixe et cherchait à pénétrer dans un logement non fermé à clef pour y passer la nuit. ■

Trappes Il frappe sa conjointe et ses beaux-parents

Un homme de 23 ans a été interpellé samedi 9 mars, au terme d'une chasse à l'homme nocturne. Il avait frappé sa compagne et ses beaux-parents.

L'homme s'en était pris à sa conjointe et à ses beaux-parents. Les forces de l'ordre se sont lancées samedi 9 mars dans la soirée, dans une chasse à l'homme nocturne à la recherche d'un homme en liberté surveillée, qui avait battu sa conjointe et les parents de celle-ci. Les faits se seraient déroulés dans le domicile qu'il occupait avec la jeune femme à Trappes.

Intercepté au moment où il regagnait son domicile

Alcoolisé, l'homme âgé de 23 ans a donné des coups à sa partenaire et ses parents, avant de briser son bracelet électronique et de s'enfuir à pied avant l'arrivée des policiers. Malgré des recherches étendues et l'aide d'un chien pisteur, les policiers ne sont par parvenus à retrouver l'auteur des coups. Ce dernier a été intercepté au moment où il regagnait son domicile, aux alentours de minuit. Il a été placé en garde à vue. ■

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-sqy.fr

G
SQY

Trappes Les braqueurs de pharmacies n'avaient même pas 15 ans

La police a interpellé samedi 9 mars trois mineurs isolés, alors qu'ils braquaient une pharmacie du centre-ville. Ils seraient également liés à des braquages sur Rambouillet.



Il est vite apparu que les jeunes braqueurs de la pharmacie étaient des mineurs isolés, sans domicile fixe.

11 et 13 ans. L'âge des braqueurs de plusieurs pharmacies à Trappes et Rambouillet, interpellés samedi 9 mars, n'a pas manqué de surprendre les policiers. Les faits se sont déroulés ce jour-là dans la matinée. Alertée à distance par le déclenchement de l'alarme dans une pharmacie du centre-ville, une société de télésurveillance a contacté la police. Sur place, les forces de l'ordre trouvent un trio de voleurs, âgés de 11 ans pour l'un et de 13 ans pour les deux autres.

Il apparaît vite qu'il s'agit de mineurs isolés, sans domicile fixe. Les trois braqueurs venaient de vider le fond de caisse de la boutique. Lors

de la fouille, les policiers ont trouvé sur eux 678 euros et un sécateur, qui a pu leur servir à ouvrir la porte du commerce. Les enquêteurs ont tout fait d'établir un lien entre ce braquage et celui de deux pharmacies et d'un fleuriste à Rambouillet, quelques jours plus tôt.

Les investigations locales réalisées via la vidéoprotection ont permis d'établir ce rapport. Selon les informations du *Parisien*, l'un des enfants parmi les plus âgés serait aussi impliqué dans une agression sur une personne âgée à Plaisir le vendredi 8 mars. Le plus jeune du trio a été remis en liberté et placé dans un foyer d'accueil. ■

Élancourt

Un policier se suicide avec son arme de service

Les gendarmes ont retrouvé dans un bois proche de Grosrouvre, le corps d'un officier d'Élancourt. Les raisons de son suicide seraient « personnelles ».

Le commissariat d'Élancourt a été endeuillé, mardi 5 mars, à la suite de la découverte du corps sans vie d'un des policiers qui y exerçait depuis plusieurs années. Il apparaît que l'officier, âgé de 47 ans et père de deux enfants, s'est suicidé non loin de chez lui avec son arme de service, selon les informations du *Parisien*.

Ses collègues s'étaient inquiétés la veille de ne pas le voir arriver au travail pour assurer son service, et une déclaration de dis-

parition inquiétante avait donc été faite dans l'après-midi ce même jour. À son domicile, les gendarmes de Rambouillet n'ont trouvé personne et ont poursuivi les recherches autour de la maison. Le corps du policier a finalement été retrouvé dans un bois du secteur de Grosrouvre, au Nord de Rambouillet.

jours « pour des raisons personnelles ».

18 suicides de policiers en deux mois

Une cellule psychologique a été mise en place au commissariat d'Élancourt pour ses collègues endeuillés. Selon les syndicats de police interrogés par *BFM TV* début mars, pas moins de 18 agents de police se seraient donné la mort depuis le début de l'année 2019. ■

Plaisir Des vendeurs de cannabis du Valibout interpellés

Trois jeunes hommes ont été interpellés durant le week-end des 9 et 10 mars. Trouvés en possession de résine de cannabis, ils sont suspectés de prendre part à un trafic.

Durant le week-end des 9 et 10 mars, les policiers de Plaisir ont procédé à deux arrestations au Valibout, dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants. La première s'est déroulée le samedi 9 mars, place Saint-Just, peu avant 20 h. Lors d'une patrouille, un homme de 25 ans a fait demi-tour en voyant arriver les forces de l'ordre. Concluant qu'il avait quelques chose à cacher, les policiers l'ont donc coursé avant de le fouiller.

77 pochons de résine de cannabis saisis

À l'ouverture de son sac, ont été découverts 37 pochons de résine de cannabis, 20 pochons d'herbe de cannabis et 405 euros en liquide. Il a été placé en garde à vue. Cette arrestation a entraîné la mise en place durant la nuit d'un dispositif de surveillance dans le secteur. Vers 20 h le dimanche 10 mars, c'est donc cette fois un jeune

homme de 18 ans qui a été interpellé avec un sac suspect dans le hall d'entrée d'un immeuble.

Il contenait cette fois 118 grammes de résine de cannabis répartis en 40 pochons. Un second homme, qui faisait le guet devant l'immeuble, a été interpellé plus tard, il détenait un livret de comptabilité des deals et 180 euros. Les deux suspects ont été placés en garde à vue et interrogés. ■

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Offrez une meilleure visibilité à votre marque

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

► DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT



Rugby Plaisir s'incline d'un point

Le Plaisir rugby club a chuté à domicile (18-17) dimanche 10 mars face à Chartres.

« Je m'attends à un match très difficile », avait prévenu l'entraîneur du Plaisir rugby club, Sébastien Roncalli, avant le match face à Chartres. Son équipe a pourtant touché du doigt la victoire, le 10 mars, lors de la 19^e journée de Fédérale 2. Comme à l'aller, cela s'est joué à un point, mais cette fois-ci en défaveur du PRC, qui s'incline 18-17.

« Le tournant, c'est en début de 2^e mi-temps, regrette Sébastien Roncalli. On a une pénalité à 25 m de notre ligne, et mon 10 tape pour gagner le plus de terrain possible, mais le ballon ne sort pas. Donc on revient à une mêlée pour eux à l'entrée de nos 22 m et sur cette action-là, on prend l'essai de la 2^e mi-temps. » Au total, Plaisir a encaissé deux essais, deux pénalités et une transformation lors de cette courte défaite. Au classement, le PRC est 10^e, à trois points du premier relégable, avant la prochaine rencontre au Rhei le 24 mars. ■

Course à pied Voisins-le-Bretonneux : la course du Printemps approche

La 39^e édition de la course du Printemps a lieu dimanche 24 mars. Une manifestation ouverte à des coureurs de tous niveaux et tous âges qui verra notamment les participants arpenter la forêt de Port-Royal.

Le 24 mars se tient à Voisins-le-Bretonneux la 39^e course du Printemps. Plusieurs distances sont au choix : 15 km, la Grande vicinoise (6 km, Ndlr), la course des années collège, destinée aux collégiens, et les rondes vicinoises, réservée aux écoliers vicinois du CP au CM2. Les 15 km et la Grande vicinoise s'élanceront dès 9 h 30 du mail de Schenefeld. Les coureurs traverseront notamment la forêt domaniale et la partie

Basketball

Vainqueur à Saint-Laurent de la Plaine, Trappes prend la 2^e place

A Saint-Laurent de la Plaine (96-75), les Trappistes ont enregistré samedi 9 mars une seconde victoire de rang et vont désormais tenter de préserver cette position au classement.



Les basketteurs de l'ESC Trappes-SQY, ici le 9 février face à Barjouville, se sont imposés (96-75) à Saint-Laurent de la Plaine, dans un match capital pour la 2^e place.

Il fallait surveiller la réaction des joueurs de Trappes après la défaite à Poitiers (98-82), le 23 février. Une première réponse avait été envoyée avec le succès face à Blois (84-71), mais confirmation était attendue face à une adversité plus élevée. Elle est arrivée ce 9 mars avec une victoire à Saint-Laurent de la Plaine (96-75).

« L'équipe a vraiment joué à son niveau, analyse Jacques Michelet, le président trappiste. Saint-Laurent de la Plaine est certainement la meilleure équipe avec nous-mêmes et Poitiers. Nous avons fait un bon match dans tous les secteurs du jeu et durant toute la rencontre. »

Un match qui pourrait valoir cher dans l'optique de la 2^e place. « Ça va se jouer là-bas », avait même annoncé le manager général, Nacer Belgacem, il y a deux semaines. Les Trappistes en profitent pour occuper désormais cette position, un point devant leur adversaire du jour. Un nouvel objectif qu'il faudra désormais atteindre après les illusions perdues à Poitiers, même s'il ne permettra pas une montée en N2. « La 1^{re} place est exclue, reconnaît, lucide, Jacques Michelet. Je ne vois pas comment Poitiers pourrait perdre trois ou quatre rencontres. » Pour Trappes, il reste quatre matchs pour finir 2^e. Dont le prochain face à Vineuil, le 23 mars. ■

Handball Montigny relève la tête

Après la défaite face à Taule-Carantec, les Ignymontaines se sont reprises en dominant Colombelles-Troarn (28-25), samedi 9 mars.

Les matchs à domicile se suivent et ne se ressemblent pas pour les handballeuses de l'AS Montigny-le-Bretonneux. Battues le week-end précédent dans leur gymnase Pierre de Coubertin par Taule-Carantec (30-26), elles se sont cette fois-ci imposées face à Colombelles-Troarn (28-25), un mal-classé, le 9 mars.

tout du niveau régional » et « qui n'avaient pas encore mis les pieds en championnat de France ». « Elles ne sont pas constantes car elles sont encore en formation », avance-t-il.

Nina Jericek de retour « début avril » ?

« Il a fallu gérer à la fois l'hyper-motivation de l'équipe adverse et nos lacunes un peu récurrentes, la finition, relate l'entraîneur Denis Chollet. Mais on a réussi à bien gérer cette situation-là, on a fait un match correct. »

Il explique le manque de régularité dans les résultats par un effectif composé de nombreuses « joueuses inexpérimentées », venant « sur-

Le technicien ignymontain, qui vise « les cinq premières places » (le club est actuellement 7^e de N2, Ndlr) espère vite récupérer Nina Jericek, recrutée en décembre. « Elle est en rééducation, on espère que début avril, elle reviendra parmi nous », confie-t-il. Si cela devrait donc être un peu juste pour le prochain match à Cergy, l'internationale slovène pourrait effectuer son retour le 6 avril contre Plouvorn. ■



Les Ignymontaines, de l'ailière Justine Ribouleau, meilleure marqueuse du match avec 9 buts, ont disposé de l'entente Colombelles-Troarn (28-25), samedi 9 mars à domicile.

Cyclisme Paris-Nice : le Néerlandais Groenewegen remporte les deux premières étapes

Le coureur de l'équipe Jumbo-Vismma s'est montré le plus rapide lors des deux premières étapes, parties des Yvelines et disputées dimanche 10 et lundi 11 mars.

C'est ce qui s'appelle faire coup double. Le Néerlandais Dylan Groenewegen, de l'équipe Jumbo-Vismma, s'est montré le plus rapide lors des deux étapes inaugurales du Paris-Nice 2019, parties toutes les deux des Yvelines. Le 10 mars, le coureur de 25 ans s'est imposé au sprint lors de la 1^{re} étape, devançant l'Australien Caleb Ewan et son compatriote Fabio Jakobsen. Le lendemain, il a remis ça devant l'Espagnol Iván García et le

Belge Philippe Gilbert. Groenewegen s'aduge ainsi les deuxième et troisième victoires d'étape de sa carrière sur la course au soleil et s'empare provisoirement du maillot de leader au classement général.

Comme de coutume depuis une décennie, le Paris-Nice s'élance des Yvelines. C'est cette fois-ci Saint-Germain-en-Laye qui avait été désignée ville hôte du grand départ de

athlètes et 10 euros pour la Grande vicinoise. Gratuit pour les moins de 18 ans. Possibilité d'inscriptions sur place avec majoration de quatre euros et sur présentation d'un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition. Un euro par participant majeur sera reversé à l'association RS Diep, militant pour la reconstruction mammaire. Plus d'informations au 01 30 43 65 85 et sur chezalfred.info. ■

cette 77^e édition. La première étape se disputait même exclusivement dans le département et prévoyait notamment un passage à l'extrême nord de SQY, au niveau de Villepreux et de la RD98, puis par la côte de Beynes, Thoiry ou encore Poissy, avant un retour à Saint-Germain-en-Laye. La seconde partait, elle, des Bréviaires avant de quitter les Yvelines au niveau de Saint-Arnoult, pour une arrivée à Bellegarde (Loiret). ■

Solaire Mar*

ENSOLEILLEZ VOS ENVIES !

LIDL

... Le vrai prix ... des bonnes choses

Année 2019 - Photos non contractuelles et retouchées - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Strasbourg 343 262 627 - Imprimé en U.E.
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS.
WWW.MANGERBOUGER.FR

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

► DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



Magny-les-Hameaux Le festival A tout bout de champ débute ce vendredi

La 17^e édition festival *A tout bout de champ* se tient du 15 mars au 7 avril à Magny-les-Hameaux. Pendant trois semaines, l'Estaminet et la maison de l'environnement accueillent une diversité de programmation jeune public : spectacles musicaux, théâtre vocal, comédie musicale, théâtre vocal et sonore, spectacle illustré, concert illustré, ou encore un concert cinéma-aventure déguisé. Sans oublier l'exposition *A tout bout de champ*, dont le vernissage fera office de coup d'envoi du festival, ce vendredi 15 mars à la maison de l'environnement. Les tarifs vont de 4,50 euros à 8,50 euros, et de 41 à 50 euros pour le carnet de 10 places. Réservations et renseignements au 01 30 23 44 28. ■

Montigny Un ciné-débat sur la psychanalyse salle Jacques Brel

L'association Add'autiste œuvrant pour « présenter ce qu'est vraiment l'autisme » et « pacifier les relations entre les personnes autistes et leur entourage », comme indiqué sur son site internet – s'associe à l'Association locale de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis (APEI) de SQY pour organiser, le 15 mars à la salle Jacques Brel, un ciné-débat sur le thème de la psychanalyse. Le film projeté n'est autre que *Le phallus et le néant*, sorti en janvier, où la réalisatrice Sophie Robert a rencontré 18 psychanalystes afin qu'ils livrent leur vision de la sexualité. Le tarif d'entrée s'élève à quatre euros, renseignements au 06 81 99 03 78. ■

Guyancourt Une pièce jeune public à la ferme de Bel Ébat

Eldorado dancing sera jouée ce vendredi 15 mars. Elle propose une réflexion sur « la jeunesse contemporaine face aux préjugés, aux institutions, aux injustices, et face à ses propres désirs ».

Une pièce de théâtre jeune public (à partir de 14 ans, Ndrl) se déroule ce 15 mars à 20 h 30 à la ferme de Bel Ébat, à Guyancourt (une séance scolaire est également programmée le même jour à 14 h 15, Ndrl). Elle est intitulée *Eldorado dancing*, du nom d'une boîte de nuit ringarde située en périphérie

Saint-Quentin-en-Yvelines Le théâtre de SQY met les petits plats dans les grands

La 3^e édition des rencontres InCité, du 16 au 23 mars, met en avant la thématique « *A table !* ». Tables rondes, spectacles et projections de films liés au sujet seront proposés.



FABIENNE GRAS

Dans *H & G*, programmé les 16, 17 et 18 mars au TSQY, Christian Ubl met en scène une chorégraphie mêlant des aliments gonflables dans un univers rond et coloré.

« On traite un thème par le biais du spectacle, de tables rondes et du cinéma, avait expliqué Lionel Massétat, directeur du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY) le 28 août au sujet des rencontres InCité proposées par l'établissement. On travaille en partenariat avec un scientifique et avec UGC SQY Ouest. »

Cette année, pour la 3^e édition, c'est le thème de la gastronomie qui a été retenu. Avec un titre évocateur, « *À table !* », qui amène le théâtre à s'interroger « sur un geste quotidien : celui de manger », indique le TSQY. Les rencontres InCité 2019 s'ouvrent le 16 mars à 15 h avec l'événement *On est ce que l'on mange*, table ronde soulevant une réflexion autour de l'alimentation qui « nous définit comme individu et comme membre d'un groupe » mais aussi du fait que « nos habitudes alimentaires sont le fruit de

multiples influences, culturelles autant que sociales », analyse le TSQY. Entrée libre sur réservation au 01 30 96 99 00.

15 autres tables rondes sont prévues jusqu'au 23 mars sur des sujets divers, mais toujours en lien avec la gastronomie, tels que *La carte des vins*, *Cuisine d'aujourd'hui, cuisine de demain ?* ou encore *Qu'est-ce que manger ?* La liste des spectacles liés à ces nouvelles rencontres InCité sera elle riche de différentes représentations.

La première d'entre elles, *H & G*, se tient les 16, 17 et 18 mars à respectivement 18 h, 16 h et 20 h 30. Il s'agit d'une adaptation par le chorégraphe Christian Ubl du conte *Hansel et Gretel*. « Ici, le thème original de la gourmandise - et des dangers qui l'accompagnent - se voit transposé dans

nos sociétés contemporaines, au sein desquelles la junkfood et le "toujours plus" occupent une place de choix ». Une danse mêlée d'« aliments gonflables » dans un « univers rond et coloré », le tout sur fond de « musique ludique et inventive », ajoute le descriptif. Les tarifs vont de 12 à 22 euros, les réservations s'effectuent sur kiosq.sqy.fr.

Du 19 au 21 mars, place à plusieurs représentations d'un concert gastronomique, délocalisé au lycée hôtelier de Guyancourt. Avec en maître de cérémonie le compositeur et flûtiste Joce Mienniel. L'événement affiche déjà complet. Du 21 au 23 mars, deux spectacles sont également à l'affiche : *De la morue*, animé par Fédéric Ferrer, qui signe « une conférence sur un poisson emblématique de la folie destructrice de l'espèce humaine », et *Savoir enfin qui nous buvons*, conçu par Sébastien Barrier, qui parle « de lui (et de nous) en parlant du vin », résume le TSQY. Les prix des places vont de 12 à 22 euros pour le premier spectacle, le nombre de places est épuisé pour le second, réservations sur kiosq.sqy.fr.

Enfin, ces rencontres InCité verront également la rediffusion à l'UGC SQY Ouest de plusieurs classiques du cinéma liés à la nourriture, comme *Ratatouille*, *Aux délices de Tokyo* ou *Sugarland*. Horaires et réservations à partir du 13 mars sur ugc.fr. ■

Magny-les-Hameaux Le combat des ouvrières de Lejaby adapté sur les planches

A Plates coutures. C'est le nom de la pièce jouée ce samedi 16 mars à la maison de l'environnement, à 20 h 30. Une pièce adaptée d'une lutte sociale.

Celle des ex-ouvrières du groupe de sous-vêtements Lejaby, dont l'entreprise a déposé le bilan en 2012, et qui s'étaient alors mobilisées pour faire perdurer leur activité au sein de la coopérative

Les Atelières, dans la banlieue de Lyon. Ces ouvrières, la metteuse en scène Claudine Van Beneden a « demandé à Carole Thibaut de récolter leurs paroles sur le terrain pour écrire cette pièce », indique le descriptif de la représentation, qui mêle théâtre, chorégraphies et chant. Le prix des places va de 5,50 à 8,50 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Trappes Des œuvres de Mozart et Beethoven à la Merise

Samedi 16 mars à 18 h, la violoniste Marianne Pilketty et l'ensemble orchestral de la Villedieu s'associent aux chœurs d'enfants des maîtrises de Trappes et de Rambouillet dans un concert à la Merise de Trappes. Seront notamment interprétés le concerto pour violon et orchestre de Beethoven, des extraits des Noces de Figaro, Zauberflöte et Così fan tutte de Mozart, ainsi que des œuvres de Haendel, Rameau, Grieg et Bizet. Les tarifs d'entrée vont de 4 à 19 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

SQY Le metal s'invite à Guyancourt et Voisins

La 8^e édition du festival *Metal sphere*, se tient les 15 et 16 mars à la Batterie et salle de la Tour, avec au menu des groupes représentant les différentes influences de la musique metal.

Le vendredi 15 mars à la Batterie à Guyancourt, et le samedi 16 mars salle de la Tour à Voisins-le-Bretonneux, se tient la 8^e édition du festival *Metal sphere*. L'association musicale vicinoise Met'Assos s'associe à la Batterie pour organiser ce rendez-vous dédié au metal sous toutes ses formes (metalcore, post hardcore, metal progressif, blackjazz, death metal, deathcore, ...).

Le premier jour de concert se tient à la Batterie, avec au programme des groupes comme Irrepressible wrath, Midnight blackout, Kadinja et le groupe norvégien Shining (à ne pas confondre avec les Suédois du même nom, Ndrl).

La soirée du samedi aura lieu salle de la Tour et verra se produire Deflesher, Geostygma, Anna sage et Dagoba. Chaque jour de concert débute à 20 h 30. Un pass deux jours est en vente au tarif de 25 euros, tandis que le prix du pass un jour s'élève à 16 euros. Les réservations peuvent s'effectuer à la Batterie ou sur kiosq.sqy.fr. ■

Plaisir Une artiste locale expose ses peintures à la salle Béjart

Du 15 au 17 mars, la salle Armande Béjart accueille une exposition des œuvres de France Gaüzes. Cette artiste plaisirose y présente ses peintures à l'huile. L'artiste, « avec ses portraits et ses natures mortes, arrive à capter avec sensibilité la lumière et les couleurs des scènes du quotidien », peut-on lire sur le magazine municipal de février 2019. L'exposition est ouverte de 15 à 22 h le 15 mars (vernissage à 18 h, Ndrl) et de 10 h à 12 h 30 et de 13 h à 18 h 30 les 16 et 17 mars. Entrée gratuite. ■

Plaisir Un hommage à Joe Cocker à l'espace Coluche

Le chanteur américain Joe Cocker, a illuminé la scène mondiale du blues-rock durant plus de 50 ans de carrière. Pour saluer la mémoire de l'artiste, décédé en 2014, un concert est organisé ce vendredi 15 mars à 20 h 30 au théâtre espace Coluche de Plaisir. The Joe Cocker band et le chanteur Olivier Tronquet rendront hommage à cette icône de la chanson, avec une performance « à l'image de l'artiste : incroyable et poignante de vérité, même chant éraillé, même timbre rauque, même coffre d'une puissance éclatante », promet le descriptif du concert. Les prix des places vont de 18 à 30,50 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

urbaine et dans laquelle souhaite entrer un jeune homme prénommé Sofiane.

Entre le virtuel et la réalité

Cette pièce jeune public propose une réflexion sur « la jeunesse

contemporaine face aux préjugés, aux institutions, aux injustices, et face à ses propres désirs, dans un univers où les frontières entre le virtuel et la réalité deviennent insaisissable », indique le synopsis. La représentation dure une heure et demie, les prix des places vont de 4 à 16 euros. Réservations sur kiosq.sqy.fr. ■



**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur :**
Lahbib Eddaoudi
le@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Marie Lombard
marie.lombard@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - **Dépôt légal :** 03-2019 - **Edité par** La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. **Adresse :** 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEU

SUDOKU : niveau moyen

6	4	5	2	9	8	3		
1	8		6					
		8	7		5			
	5	1	8	7	3	4		
3	9		1	8				
6	9				7			
	9							
8		4	1	5				
3	2	9	4	1	1			

SUDOKU : niveau difficile

	9		3		5			
2		6	9					
			4		7			
	6				8			
8		2	8		4			
7	9				6			
	3	7	6	9	4			
		1		8	3			

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°39 du 5 mars 2019 :

7	1	5	6	3	9	8	4	2
8	2	4	1	7	5	6	9	3
6	9	3	4	8	2	1	5	7
5	7	8	2	4	1	3	6	9
1	3	9	8	6	7	5	2	4
4	6	2	5	9	3	7	1	8
3	8	1	9	2	6	4	7	5
2	5	7	3	1	4	9	8	6
9	4	6	7	5	8	2	3	1

5	4	8	9	3	2	6	7	1
1	6	7	8	5	4	2	9	3
3	2	9	1	7	6	4	8	5
6	8	5	3	4	9	1	2	7
9	7	2	5	1	8	3	4	6
4	3	1	2	6	7	9	5	8
2	5	6	7	9	3	8	1	4
8	1	4	6	2	5	7	3	9
7	9	3	4	8	1	5	6	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT



**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

en piste !

SQ/EMPLOI

Terre d'innovations

Jeudi **4 avril**
9h - 20h30

Vélodrome National

Inscription ➤ sqyemploi.fr/enpiste

Dif Communication Sdy - Creation B. Pioli ©Shutterstock / AD CREA

